



LE 1^{ER} MARS 2010

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 1^{er} mars 2010 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

4749-010310 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

. Aucun

4750-010310 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2010**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par M Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2010.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4751-010310 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2010**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2010.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4752-010310 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1000241 à 1000254	71 637,66 \$
Numéros 1000255 à 1000329	213 213,92 \$
Numéros 1000330 à 1000335	33 930,42 \$

4753-010310 **ADOPTION SECOND PROJET RÈGLEMENT NO 1123-1**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le second projet de Règlement no 1123-1 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage et portant le numéro 967 pour :*

- *Permettre dans la zone 46-H les usages habitations unifamiliales isolées (Ha1), jumelées (Ha2), en rangées (Ha3) et les habitations bifamiliales isolées (Hb1) et jumelées (Hb2);*
- *Déterminer les normes de lotissement pour les bâtiments jumelés et en rangés;*
- *Modifier les normes de lotissement pour les bâtiments isolés. »*

4754-010310 **ADOPTION RÈGLEMENT NO 1124**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1124 intitulé : « *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux. »*

4755-010310 **ACCEPTATION PROVISOIRE DES OUVRAGES – FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE 3**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages relativement au Faubourg de la Crête Phase 3.

4756-010310 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Monsieur Michel Paré, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de nommer M. Pierre Renaud, maire suppléant pour un (1) an à compter du 1^{er} mars 2010 jusqu'au 28 février 2011.

4757-010310 **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA**

Attendu la demande d'aide financière au montant de 20 000 \$ pour la réfection du stationnement de l'aréna;

Attendu que la Ville a budgété en 2009 la somme de 20 000 \$, telle que publiée dans le journal L'À Propos de décembre 2008, volume 13, numéro 4;

Attendu l'extrait du procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré daté du 20 janvier 2009 remerciant la Ville de Beaupré pour sa contribution financière de 20 000 \$;

Attendu la lettre de remerciement adressée à la Ville le 7 mai 2009 remerciant encore une fois la Ville pour sa participation financière de 20 000 \$ et remerciant le personnel de la Ville pour le support fourni aux employés de l'aréna;

Attendu l'article publié dans le journal « L'Autre Voix » du 27 mai 2009;

Attendu que les travaux ont été réalisés pendant l'été 2009;

Attendu que la Ville a fourni de la machinerie et de la main-d'œuvre pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de verser à la Régie Intermunicipale de l'aréna la somme de 20 000 \$ et que cette somme sera comptabilisée dans les états financiers 2009 considérant les éléments mentionnés ci-dessus.

4758-010310 **RÉGIME DE RETRAITE ABITIBIBOWATER / SAUVEGARDE DES PENSIONS DES TRAVAILLEURS ACTIFS ET RETRAITÉS**

CONSIDÉRANT les efforts combinés de la compagnie AbitibiBowater inc. et du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier concernant leur proposition pour établir un régime de fiducie conjointe conçu afin de protéger les pensions des travailleurs et des retraités d'AbitibiBowater inc.;

CONSIDÉRANT que les Conseils municipaux des Villes de Thunder Bay, Donnacona, Girardville, d'Alma, Lebel-sur-Quévillon, Dolbeau-Mistassini, Fort Frances, Roberval, Grands Falls – Windsor, Municipalité de la Doré et Municipalité de Saint-Prime ont exprimé leur appui relativement aux efforts effectués en vue de trouver une solution qui permettra de sauvegarder les pensions des travailleurs actifs et des retraités;

CONSIDÉRANT que la compagnie AbitibiBowater inc. opère une usine sur le territoire de la Ville de Beaupré;

CONSIDÉRANT les conséquences économiques et sociales désastreuses si ces régimes de retraite ne sont pas protégés;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaupré appuie la démarche initiée par la Ville de Thunder Bay;

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Beaupré, tout comme celui de la Ville de Thunder Bay et la Ville d'Alma, exhorte les gouvernements du Canada, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve à rencontrer la compagnie AbitibiBowater inc. et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier afin d'arriver à une solution efficace qui protégera les régimes de retraite touchés et d'effectuer les modifications réglementaires qui pourraient être requises;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à monsieur Jim Flaherty, ministre des finances du Canada, à monsieur Raymond Bachand, ministre des finances du Québec, à monsieur Michel Guimond, député fédéral de la circonscription de Montmorency-Charlevoix-Haute Côte Nord, à madame Pauline Marois, députée de Charlevoix, à monsieur Raymond Bernier, député de Montmorency et à l'Union des municipalités du Québec.

4759-010310 **MANDAT À CIMA + / DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PIQM – PROJET « BOUL. STE-ANNE – ENTRÉE DE LA VILLE »**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser la firme « CIMA+ » et/ou M. Roch Lemieux afin de préparer et de signer la demande de subvention dans le cadre du programme PIQM relativement aux travaux municipaux concernant le projet « Boul. Ste-Anne – Entrée de la Ville. ».

4760-010310 **APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION DES RUES BEAUREGARD, CÔTÉ, ROYALE, ET PRÉVOST**

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour des services professionnels d'ingénierie pour la réfection des rues Beauregard, Côté, Royale et Prévost;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres et plus spécifiquement la grille de pondération et d'évaluation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement ce qui suit :

- d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres pour services professionnels en ingénierie ainsi que la grille de pondération et d'évaluation des offres qui en fait partie intégrante;
- d'autoriser la greffière, madame Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres publiques pour obtenir les services professionnels en ingénierie en conformité avec les documents ci-avant mentionnés et acceptés par le conseil.

4761-010310 **CLUB DES OPTIMISTES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter un maximum de 5 billets pour le souper qui aura lieu le 13 mars 2010 au coût de 20,00 \$ par billet.

4762-010310 **EMBAUCHE PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE SEMAINE DE RELÂCHE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche de personnel supplémentaire nécessaire au bon fonctionnement des activités pour la semaine de la relâche en fonction du nombre d'inscriptions;

- b) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2010 :

Caroline Lavoie	9,75 \$ (3 jours)
Claudine Lavoie	9,25 \$ (3 jours)
Vincent Simard	9,00 \$ (2 jours)
Marc-Antoine Cauchon	9,00 \$ (4 jours)
Marianne Gariépy	9,00 \$ (3 jours)

4763-010310 **APPUI AU PROJET DE « CARACTÉRISATION DE L'ÎLET BLOUIN »**

Attendu que la Ville de Beauré est propriétaire depuis peu de l'îlet Blouin;

Attendu que la fréquentation du site de l'îlet peut s'accélérer rapidement et constituer une menace pour les espèces sensibles (faune et flore);

Attendu qu'il y aurait lieu de vérifier la présence d'espèces sensibles;

Attendu que la Commission de la capitale nationale du Québec a accepté d'intégrer l'îlet Blouin au projet de mise en valeur du littoral de la Côte-de-Beauré;

Attendu que ce projet s'inscrit dans le plan d'ensemble de la revitalisation du vieux Beauré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'appuyer l'Association des amis du cap Tourmente dans le projet de caractérisation de l'îlet Blouin.

4764-010310 **MINISTÈRE DES TRANSPORTS – APPEL D'OFFRES RÉFECTION BOUL. STE-ANNE ET ENTRÉE DE LA VILLE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le ministère des Transports à procéder à l'appel d'offres pour services professionnels d'ingénierie concernant la réfection du boul. Ste-Anne et de l'entrée de la Ville pour et au nom de la Ville de Beauré.

4765-010310 **FESTIVAL DES POMPIERS DE ST-URBAIN**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de verser la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière pour la participation de nos pompiers au Festival des pompiers de St-Urbain.

4766-010310 **MANDAT À BPR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement de mandater la firme « BPR » afin de préparer l'étude préliminaire et un balancement du réseau d'aqueduc dans le secteur ouest de la Ville, sur la conduite le long de la route 138 ainsi que sur l'ancienne conduite de 300mm de la distillerie à partir de l'intersection de la polyvalente jusqu'à l'avenue Royale, au montant de 5 000 \$ plus les taxes applicables, le tout suivant l'offre de services numéro 05432 datée du 24 février 2010.

4767-010310 **AUTORISATION D'UN TOURNAGE CINÉMATOGRAPHIQUE**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser M. Philippe Audet à tourner un court métrage dans les rues de Beupré et plus particulièrement dans le stationnement du Centre communautaire, à la marina, à l'angle des rues St-Louis et Beuregard ainsi que sur l'avenue Royale, dans le cadre de sa formation universitaire à l'Université Laval les 6 et 7 mars 2010, le tout conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires de la Sûreté du Québec et du propriétaire du Dépanneur de la Rivière.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1123-1 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage et portant le numéro 967 pour :*

- *Permettre dans la zone 46-H les usages habitations unifamiliales isolées (Ha1), jumelées (Ha2), en rangées (Ha3) et les habitations bifamiliales isolées (Hb1) et jumelées (Hb2);*
- *Déterminer les normes de lotissement pour les bâtiments jumelés et en rangés;*
- *Modifier les normes de lotissement pour les bâtiments isolés. »*

AVIS DE MOTION (Règlement no 1128)

Avis de motion est donné par Monsieur Éric Desaulniers qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement abrogeant le « *Règlement numéro 932 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de la Ville de Beupré. »*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Ilet Blouin a-t-elle été inondée - orientation ?
- Document d'information joint au compte de taxes

4768-010310 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 21 h 15.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe